VILLE DE VIANDEN

Place Vic Abens
Boîte Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél. : +352/83 48 21-1
Fax : +352/83 48 20

E-mail : secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu

Naturpark OUR

Administration Communale de

VIANDEN

AVIS

En application de l'article 24, 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, le public est informé que

L'Administration Communale de la Ville de Vianden a introduit une demande en vue de l'exploitation provisoire de la piscine en plein air. (dossier no EAU/AUT/25/0194)

La demande et les plans sont déposés à l'inspection des intéressés au secrétariat communal. Ils pourront y être consultés par toutes personnes durant la période

du **11 mars 2025 au 25 mars 2025** inclus.

Vianden, le 11 mars 2025

pr. le Collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire